



DEVENIR RÉFÉRENT VIE INTIME AFFECTIVE ET SEXUELLE EN ÉTABLISSEMENT - NIVEAU 1

Les personnes en situation de handicap ont le droit d'avoir une vie affective, relationnelle, intime et sexuelle. Les référents sont désignés au sein de chaque ESMS et ont pour mission de garantir l'effectivité des droits des personnes, en adéquation avec le cadre réglementaire et légal, dont la circulaire N° DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021, rappelant le droit au respect de l'intimité, des droits sexuels et souhait de parentalité des personnes en situation de handicap accompagnées en ESMS, et visant également à lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles. Cette formation est un préalable définissant le périmètre d'intervention du référent.e, ainsi que ses missions, dans l'objectif d'être identifié comme « pilote » de la conduite de la démarche, et de l'engager au sein de l'établissement. Cette formation s'inscrit dans une volonté de dynamique régionale normande autour de la thématique impulsée par le Centre ressources INTIMAGIR Normandie.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Comprendre le rôle, les missions et le cadre d'intervention du référent.
- > Apporter des éclairages sur la mise en place d'une démarche VIAS institutionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- > Définir le périmètre d'intervention et les missions du référent.
- > Décliner les premières actions à engager en lien avec la direction de l'établissement, les équipes et les personnes.
- > Faire du lien avec le Centre Ressources INTIMAGIR Normandie et les autres structures / professionnels ressources dans le but d'apporter réponse aux questionnements.
- > Assurer une veille sur la thématique, tant sur les pratiques institutionnelles, que sur les outils pouvant être mobilisés.

PUBLIC	Référent.e ou futur.e référent.e VIASSP en ESMS de Normandie
PRÉ-REQUIS	Être référencé comme référent VIASSP auprès du Centre Ressources INTIMAGIR Normandie
NB. DE PARTICIPANTS	8 min. 15 max
DURÉE	1 jour, soit 7 heures
CALENDRIER	Nous consulter
LIEU	Nous consulter
TARIFS	Inter : 225€/pers. repas compris Intra : 1400€/groupe Intra sur-mesure : sur demande
POUR ALLER PLUS LOIN	Formation de niveau 2 p.78



PROGRAMME

Le cadre, la posture éthique

- La circulaire N DGS/SD3B/2021/147.
- Le projet d'établissement et l'intégration du référent.
- Les concepts de santé sexuelle et de droits sexuels selon l'OMS.

Le référent

- Le périmètre d'intervention du référent.
- Les missions du référent.
- Le rôle de « pilote » de la démarche en lien avec la direction et l'équipe.
- Les outils et ressources à mobiliser : identification du réseau de proximité et faire du lien.
- La communication :
 - avec la direction,
 - envers les professionnels de l'accompagnement et du soin de l'équipe.

Initier la démarche

- Comment j'initie la démarche ? Les premières étapes.
- Quels outils / méthodes pour démarrer ?



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en face à face.
- Méthode interactive.
- Échanges de pratiques.
- Accès à une plateforme numérique présentant les ressources pédagogiques proposées en formation : « La boîte à outils du référent ».



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation des connaissances - QCM avant / après.
- Évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles - questionnaire à froid à 6 mois.
- Questionnaire de satisfaction.
- Feuille d'émargement - signature par demi-journée.
- Attestation de formation individuelle.



INTERVENANTS

- Cadre de direction d'ESMS.

Modalités et délais d'accès :

Pour toute demande, le bulletin de préinscription est à compléter et à nous retourner. À réception, un mail de confirmation vous sera adressé. Sous réserve d'un nombre minimum de 8 participants, la formation pourra se dérouler aux dates prévues. 3 semaines maximum avant la date de démarrage, la convention de formation et la convocation vous seront transmises par email.

Votre contact formation :

Pour plus d'informations concernant cette action de formation, veuillez prendre contact avec RSVA Formation (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30). Pour les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette action de formation, veuillez prendre contact avec les Référents Handicap Formation du RSVA (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30).